

## Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe Cycle d'Evaluation 2017-2018

ATRIUM – Itinéraire culturel européen sur la Mémoire de  
l'architecture des régimes totalitaires du 20<sup>ème</sup> siècle de  
l'Europe urbaine

Demeter Laura,  
Expert indépendant  
laura.demeter@gmail.com  
004915778222706

# Table des Matières

- 1. Sommaire Exécutif**
- 2. Introduction**
- 3. Corps de l'Évaluation**
  - 3.1 Thème de l'itinéraire culturel
  - 3.2 Liste des priorités d'action
    - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement;
    - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen;
    - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens;
    - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts;
    - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable.
  - 3.3 Réseau de l'itinéraire culturel
  - 3.4 Outils de communication (utilisation des logos, etc. ou partie "certification" de la check-list)
- 4. Conclusions et Recommandations**
- 5. Liste des Références**
- 6. Programme de la visite de terrain**
- 7. Checklist**

Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur, et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ou l'Institut Européen des Itinéraires Culturels.

## 1. Sommaire Exécutif

Ce rapport vise à fournir une évaluation de l'itinéraire culturel européen "Mémoire de l'architecture des régimes totalitaires du 20<sup>ème</sup> siècle de l'Europe urbaine", qui a obtenu le statut d'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe en 2014.

L'évaluation prend appui sur le dossier de candidature soumis par le président de l'association ATRIUM en septembre 2017. Par ailleurs, une visite de terrain a été organisée en janvier 2018 à Forlì, où se trouve le siège de l'association ATRIUM. Outre la rencontre avec les membres du secrétariat et le président de l'association ATRIUM, des recherches en ligne ont également complété la documentation relative à l'itinéraire.

L'évaluation de l'itinéraire ATRIUM permet d'affirmer sa conformité aux critères énumérés par la Résolution CM/Res (2013)67 d'évaluation des thèmes, des priorités d'action et des réseaux.

- Intégrité de l'itinéraire concernant les critères d'évaluation des thèmes

Une analyse approfondie démontre que les thèmes abordés par l'itinéraire culturel contribuent à promouvoir la diversité culturelle de l'Europe d'aujourd'hui. Ils illustrent l'histoire européenne, sa mémoire et son patrimoine, et permettent de développer une série d'activités et de projets dans le domaine de l'éducation et du tourisme culturel, garantissant ainsi la viabilité de l'itinéraire.

- Champs d'action prioritaires

L'évaluation de l'itinéraire culturel démontre que les membres du réseau participent activement à la mise en œuvre des champs d'action définis par la Résolution CMRes (2013)67E, aussi bien au niveau local que transnational. De nombreuses activités et initiatives le long de l'itinéraire attirent un public de plus en plus large et varié. Celles-ci contribuent non seulement à augmenter la visibilité d'un patrimoine important au niveau local, mais soulignent également l'existence d'un patrimoine européen commun.

- Conformité du réseau

Le réseau de l'itinéraire comprend des partenaires issus de cinq pays européens. Ceux-ci ont adopté une approche critique et interdisciplinaire permettant de valoriser les thèmes de l'itinéraire. Les demandes de subvention à l'échelle locale et européenne, couronnées de succès, démontrent l'importance du thème de l'itinéraire culturel et la capacité des membres du réseau à obtenir des financements extérieurs. Le rôle de l'association ATRIUM est essentiel afin de soutenir et de garantir la viabilité de l'itinéraire, constituant une base solide pour la durabilité de l'itinéraire à long terme.

- Visibilité

Les membres de l'itinéraire ont contribué positivement à accroître la visibilité d'ATRIUM et de ses activités. La présence du titre et du logo des "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe" a été adoptée par les membres du réseau.

## **Sommaire des conclusions**

Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.

L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action, CM/Res(2013)67.

L'Itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.

## **2. Introduction**

L'itinéraire ATRIUM est une initiative unique du patrimoine culturel européen qui concerne et relie les héritages des régimes totalitaires tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle en Europe. L'itinéraire s'intéresse à la mémoire et à l'histoire des régimes fascistes, nazi et stalinien en se focalisant sur l'héritage architectural et urbain de ces régimes. L'itinéraire englobe la période et le contexte historique à partir de l'Italie fasciste des années 1920/1930 jusqu'à la chute des régimes communistes de l'Europe de l'Est et du Sud-Est en 1989 et peu après.

Le but de l'itinéraire est de développer un engagement historique critique avec un passé "difficile", afin d'encourager les "citoyens européens à établir ensemble une vision démocratique commune de leur histoire et à accepter" les héritages des régimes totalitaires. L'itinéraire culturel européen propose ainsi un parcours touristique à cet effet. Celui-ci connecte différents pays européens, en se concentrant sur leur "patrimoine conflictuel" afin de valoriser l'importance des valeurs démocratiques en Europe et le partage d'un patrimoine culturel commun.

ATRIUM est le résultat du projet européen SEE (South East Europe), financé par cette initiative européenne entre janvier 2011 et juin 2013. L'objectif de ce projet était de mettre en place un unique itinéraire transnational qui puisse attirer l'attention sur l'architecture et l'histoire du 20<sup>ème</sup> siècle, en se focalisant sur les périodes marquées par des régimes dictatoriaux et totalitaires en Europe. Le réseau actuel comprend 16 membres de cinq différents pays européens. Les partenaires viennent d'Albanie, de Bulgarie, de Croatie, d'Italie et de Roumanie.

Dans ces pays, les partenariats sont facilités par des organisations à but non lucratif et par certaines municipalités locales. L'acteur principal qui coordonne l'itinéraire est l'association ATRIUM, à but non lucratif, dont le siège se trouve au sein de la municipalité locale de Forlì, en Italie. Au-delà de la collaboration établie avec les municipalités des sites identifiés, les partenariats bénéficient, à une échelle internationale, d'une collaboration scientifique interdisciplinaire avec des centres de recherches et des universités spécialisées dans la recherche à propos des régimes totalitaires et autoritaires et de leurs héritages architecturaux. L'itinéraire bénéficie actuellement de la contribution d'experts indépendants de différents domaines tels que l'histoire, l'architecture, la sociologie, le tourisme et la linguistique, qui ont été intégrés avec succès au comité scientifique de l'itinéraire.

Dans l'ensemble, les évolutions politiques actuelles démontrent que les formes de gouvernance autoritaires ne sont pas un problème du passé à traiter uniquement de façon historique. De telles évolutions réaffirment la nécessité et l'importance de l'itinéraire, qui ne concerne pas seulement les histoires et les régimes révolus, mais a la capacité de relier les évolutions passées et actuelles en soulignant l'importance, le sens et l'impact des régimes autoritaires sur les sociétés démocratiques.

### 3. Corps de l'Évaluation

L'évaluation de l'itinéraire culturel ATRIUM a été menée conformément aux exigences définies par la résolution CM/Res (2013)67, concernant l'attribution de la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe". Le thème, les activités et le réseau de l'itinéraire culturel ont ainsi été analysés. L'analyse s'est basée sur la consultation des documents suivants :

- Le dossier de candidature pour le maintien de la certification. Il a été soumis à l'Institut Européen des Itinéraires Culturels par Elisa Giovanetti, présidente de l'association ATRIUM, le 27 septembre 2017 ;
- Des informations additionnelles fournies par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels ;
- Des informations transmises suite à la réunion organisée au siège de l'association ATRIUM, le 16 janvier 2018, avec le secrétariat et le président de l'association ;
- La documentation archivée par ATRIUM au siège de leur association à Forlì, en Italie. Celle-ci a été consultée lors de la visite de terrain organisée le 16 janvier 2018 ;
- Des informations en ligne relatives à l'itinéraire, telles que le site internet officiel de l'itinéraire, l'ancien site internet du projet, le site du Conseil de l'Europe, ainsi que les sites de différentes municipalités locales.

Ces ressources ont apporté une quantité importante d'informations nécessaires à la réalisation du rapport d'évaluation ainsi que des recommandations et conclusions qui y sont associées.

Le dossier de candidature soumis pour le maintien de la certification comportait une documentation riche et exhaustive présentant le statut légal de l'association ATRIUM, les membres du réseau, la viabilité économique de l'itinéraire et ses prévisions pour les trois prochaines années, les activités futures qui seront mises en place par les membres du réseau (selon le plan de travail provisoire de la période 2018-2020), certains documents de support montrant les échanges et rencontres entre les membres du réseau, ainsi que les priorités qu'ils ont définies.

Suite à une analyse approfondie de la documentation fournie et des informations recueillies sur place lors de la visite de terrain, ce rapport d'évaluation a été rédigé afin de leur adresser quelques recommandations finales. Celles-ci visent à permettre une meilleure visibilité de l'itinéraire, à renforcer la collaboration entre les membres actuels du réseau, et à garantir la viabilité de l'itinéraire, non seulement du point de vue économique, mais également du point de vue du contenu.

#### 3.2. Thème de l'itinéraire culturel

En abordant l'héritage des régimes autoritaires et totalitaires du 20<sup>ème</sup> siècle en Europe, l'itinéraire ATRIUM propose une vision unique et détaillée du passé récent, complexe et dramatique, de l'Europe de l'Est, du Sud-Est et de l'Ouest. L'itinéraire ATRIUM représente ainsi l'histoire collective et les valeurs communes à partir desquelles l'Europe actuelle s'est construite, née de la volonté commune de surmonter les séquelles de la Seconde guerre mondiale et des régimes totalitaires.

L'itinéraire propose ainsi d'étudier l'architecture des régimes totalitaires européens, à la fois fascistes et communistes, de façon à valoriser "l'identité européenne dans son unité et sa diversité". Par conséquent, l'itinéraire culturel ATRIUM permet d'étudier l'histoire de ces régimes par le biais d'une approche interdisciplinaire, à travers le prisme de l'architecture et des paysages urbains dans diverses villes d'Europe.

Les thèmes principaux actuellement abordés par l'itinéraire ont été classés thématiquement ou selon les typologies des sites urbains et architecturaux, de la manière suivante : nouveaux usages, architecture abandonnée, propagande, bâtiments reliés à la santé et au culte du corps, bâtiments de la culture, infrastructures scolaires : embrigadement idéologique, bâtiments industriels, monuments et fascination, villes planifiées, bâtiments politiques : architecture et pouvoir, bâtiments résidentiels, et enfin, ensembles et complexes urbains.

Cette liste met en évidence la grande variété de catégories d'architecture prises en compte par l'itinéraire. Des réalisations architecturales de petite ampleur aux réalisations à grande ampleur, des monuments individuels à d'entières villes planifiées, du patrimoine culturel au patrimoine politique, résidentiel à industriel, des héritages prestigieux et emblématiques aux réalisations architecturales moins connues, l'itinéraire offre une perspective multiple et variée des héritages construits par les régimes totalitaires au sein du paysage culturel des villes européennes, encore largement présents.

L'importance de l'itinéraire et le succès de ses résultats réside précisément dans le fait qu'il se focalise et mette en valeur non seulement la partie emblématique du patrimoine issu de ces régimes, mais également la partie de l'héritage qui a été bâtie, moins connue par le grand public. En allant au-delà des centres de pouvoir concentrés dans les capitales, qui ont souvent fait l'objet de l'attention du public et de projets touristiques, cet itinéraire vise à explorer et à valoriser d'autres lieux tout aussi pertinents et pourtant causant moins de débats et attirant moins l'attention. Cet itinéraire constitue ainsi une occasion idéale pour explorer davantage le patrimoine local dans un cadre plus vaste d'histoire et d'identité européennes.

Dû à la complexité du sujet et à ses difficultés inhérentes, l'itinéraire culturel transnational ATRIUM offre une chance pour les petites communautés dominées par de tels héritages d'apprendre, d'apprécier et de renouer avec l'histoire locale et avec le patrimoine "difficile" en tant que part d'un héritage européen plus vaste.

Les thèmes de l'itinéraire ATRIUM font référence à des documents majeurs tels que la Convention européenne des droits de l'homme et la Résolution du Parlement Européen sur la conscience européenne et le totalitarisme, visant à développer une connaissance et une conscience critiques chez les citoyens européens. L'itinéraire ATRIUM adhère également aux principes de la Convention de Faro, démontrant ainsi sa priorité à renforcer le contact entre les communautés locales et leur patrimoine.

C'est précisément la complexité de ces régimes qui permet à l'itinéraire ATRIUM d'offrir l'opportunité d'explorer et de se développer, de façon à inclure une plus grande variété de lieux de patrimoine associés à ces régimes. En se concentrant sur les difficultés liées aux héritages de ce passé récent, l'itinéraire ATRIUM a un grand potentiel à disposition afin d'offrir une compréhension diverse et complexe des régimes totalitaires et autoritaires en Europe. En ciblant les jeunes générations, l'itinéraire vise à encourager le dialogue et à susciter une prise de conscience de l'enjeu et de la signification d'une démocratie politique et culturelle, ainsi que du respect des droits de l'homme.

De même, en s'étendant géographiquement et historiquement à des lieux qui ne sont pas encore inclus dans l'itinéraire (tels que les régions de l'Europe centrale, de la Baltique et, en Europe occidentale, le Portugal et l'Allemagne) plutôt que de se cantonner à l'Italie et à l'Europe de l'Est et du Sud-Est, l'itinéraire démontre un grand potentiel en vue d'une exploration plus approfondie de l'histoire complexe du 20<sup>ème</sup> siècle en Europe.

L'association ATRIUM travaille activement dans cette direction, démontrant les capacités de développement de l'itinéraire. De plus, les thèmes abordés par l'itinéraire soulignent l'importance d'ATRIUM pour une meilleure compréhension du passé récent et des valeurs communes partagées en Europe.

### 3.3. Liste des priorités d'action

#### 3.3.1. Coopération en matière de recherche et de développement

L'engagement et la contribution d'une vaste communauté scientifique internationale, ainsi que la collaboration avec des universités et centres de recherche internationaux, bénéficient grandement à l'itinéraire. Cela facilite le contact et l'échange de connaissances entre les domaines pratiques et théoriques, entre les experts et les communautés locales. A mentionner brièvement :

- les contributions scientifiques de Sandra Nauert : "The Linguistic and Cultural Interpretation of Dissonant Heritage: the ATRIUM Cultural Route", "Towards Dissonant Heritage Communication Strategy",
- "Manual of wise management, preservation, reuse and economic valorisation of architecture of totalitarian regimes of the 20<sup>th</sup> century",
- ainsi que l'accord-cadre entre ATRIUM et le département d'architecture de l'Université de Bologne qui permet de développer un projet pilote pour la valorisation et la communication relatives au patrimoine rationaliste construit à Forlì.

Il convient également de noter le rôle du réseau académique favorisant l'échange avec de jeunes universitaires.

La complexité et la diversité du thème de l'itinéraire ont fait l'objet de nombreux événements et activités variées menées dans les domaines de la recherche, de l'éducation et de la participation publique de la part des partenaires du réseau. L'itinéraire présente une excellente approche multidisciplinaire en faisant de ses thèmes des sujets d'analyses et de recherches dans plusieurs disciplines, telles que l'histoire et la préservation architecturales, l'histoire de l'art, les études culturelles, cinématographiques, urbaines, l'histoire, la sociologie, le tourisme, l'économie, le développement durable, la technologie informatique et les études sur l'archivistique.

De plus, une riche documentation a été réalisée depuis la certification de l'itinéraire. Celle-ci comprend recherches universitaires, publications, ateliers, rapports de séminaires et de conférences, programmes et procédures, accords avec des établissements scolaires, programmes de festivals, posters et flyers, matériel d'exposition, documentation photographique. Ces documents ont grandement contribué à la diffusion des différents thèmes inhérents à l'itinéraire, mais également à sensibiliser la population au niveau local et international, notamment par rapport au patrimoine bâti des régimes totalitaires et à son bon usage, ainsi qu'au rôle du tourisme dans la promotion d'un héritage difficile. La procédure d'archivage de la documentation est la bienvenue, permettant d'offrir un aperçu de la complexité de l'itinéraire et de son évolution au fil du temps.

En outre, les demandes de subvention auprès de Horizon 2020 et d'ERASMUS + "Action clé n°2: Coopération pour l'innovation et l'échange des bonnes pratiques", qui ont été fructueuses, démontrent le rôle actif des partenaires du réseau. Tout en cherchant à renforcer les collaborations et à étendre leurs capacités dans le domaine de la recherche, ils démontrent également leurs capacités à continuer à attirer des financements et à garantir la durabilité de l'itinéraire.

### 3.3.2. Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Les membres de l'itinéraire s'engagent activement à organiser des séries d'événements et d'activités dédiées aux thèmes de l'itinéraire (festivals cinématographiques, expositions, visites guidées, conférences, entretiens et séminaires). Ces activités sont conformes aux priorités et aux exigences du Conseil de l'Europe.

Les diverses activités et événements abordent différents sujets, dont le développement durable, le tourisme, le patrimoine conflictuel et son interprétation, sa préservation et la communication qui y est associée, ainsi que la démocratie politique et culturelle. Ces activités visent à comprendre comment promouvoir le développement durable par le biais du développement de stratégies pour la réhabilitation, les nouveaux usages et la valorisation du patrimoine bâti associé à un passé difficile.

L'événement organisé en 2017 à Forlì, autour du patrimoine architectural des régimes du XXème siècle, est un exemple d'occasion qui permet de débattre à propos de ce patrimoine conflictuel. Par ailleurs, la participation de communautés locales au développement du tourisme et à la gestion du patrimoine conflictuel a été largement problématisée.

En se concentrant sur une vision largement personnalisée du concept de patrimoine conflictuel et de ses valeurs immatérielles, l'itinéraire vise à étudier les questions relatives aux minorités et à les intégrer à l'histoire du totalitarisme. Les partenaires explorent ainsi les différentes possibilités afin de développer des activités liées aux minorités juives à Ferrare (Italie) et potentiellement aux minorités italiennes à Labin (Croatie).

Les demandes de subvention auprès d'ERASMUS + "Action clé n°2: Coopération pour l'innovation et l'échange des bonnes pratiques" facilitent la coopération avec d'autres itinéraires culturels sur la question de l'appropriation du patrimoine local et de sa valorisation au sein du contexte européen. Pour cela, les membres de l'itinéraire s'appuient sur la Convention de Faro, considérée comme un document clé permettant d'aborder le rôle du patrimoine pour les communautés locales et leur participation.

Afin d'améliorer la visibilité de l'itinéraire et de mettre en valeur ses activités, les plate-formes digitales et les projets créatifs ont été mis en place. De plus, les membres de l'itinéraire travaillent activement au développement de stratégies pour la communication et la sensibilisation à l'importance des héritages du passé, ainsi que l'interprétation du patrimoine de ces régimes totalitaires. Le projet actuel de réhabilitation du bâtiment Santarelli à Forlì et sa transformation en laboratoire urbain agit dans ce sens. De nombreuses autres initiatives visant à réutiliser de tels héritages et à communiquer leur signification pour les communautés locales ont été remarquées, telles que le projet de conversion du patrimoine industriel à Labin et à Torviscosa (Italie), ou bien le projet de valorisation à Predappio (Italie) du "musée du fascisme". Les propositions de reconstruction à Rasa (Croatie) présentent une approche problématique.

La Journée Européenne du Patrimoine offre l'opportunité, pour tous les membres du réseau, de présenter l'itinéraire ATRIUM et de promouvoir ses activités au niveau local.

### 3.3.3. Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

La complexité du thème de l'itinéraire rend quelque peu difficile le fait de s'étendre à de plus larges catégories de public, notamment à ceux qui n'ont pas été contemporains aux événements historiques du 20<sup>ème</sup> siècle. Pour cette raison en particulier, l'itinéraire s'engage activement à personnaliser ses activités, au-delà de leur aspect pluridisciplinaire, afin de cibler un public plus large. Les activités organisées par les partenaires du réseau apportent une valeur ajoutée à l'itinéraire et fournissent des projets pédagogiques alternatifs et complémentaires. Elles encouragent non seulement à adopter une vision critique du passé récent, mais également à continuer à promouvoir le dialogue, les valeurs démocratiques et un engagement citoyen actif.

Un grand intérêt pour le renforcement de la collaboration avec les jeunes européens a été constaté, cherchant à leur faire prendre conscience de l'héritage laissé par de tels régimes. Des événements variés, des collaborations, des accords et des projets d'échanges avec les écoles et les universités ont été développés dans ce sens. Ceux-ci visent à renforcer la compréhension de l'histoire des régimes totalitaires et de leurs héritages en Europe. De plus, des événements ont été adaptés de façon à rassembler les adultes qui ont connu ce passé récent et les plus jeunes, facilitant ainsi un échange entre les différentes générations.

Par ailleurs, l'itinéraire augmente ses chances de s'étendre à de plus vastes catégories de public en faisant appel à différentes formes de communication, telles que l'utilisation des réseaux sociaux ou la création du site internet de l'itinéraire.

Des activités futures sont actuellement en cours d'élaboration afin d'impliquer davantage la jeunesse dans les activités de l'itinéraire ATRIUM, non seulement en tant que participants, mais également en facilitant les opportunités de stages. Entre autres, la coopération avec l'Université de Bologne permet d'impliquer des étudiants, en formation ou diplômés, à des activités relatives au tourisme culturel, au patrimoine culturel, à la traduction, à la promotion et à l'organisation d'événements.

### 3.3.4. Pratique contemporaine de la culture et des arts

Les partenaires de l'itinéraire ATRIUM ont contribué, avec succès, à l'organisation de nombreux événements culturels et artistiques liés aux thèmes de l'itinéraire : festivals, expositions, théâtre, performances musicales, festivals cinématographiques, art de la rue, documentation photographique et expériences culinaires. Ces activités ont été efficacement documentées sur le site internet de l'itinéraire, ainsi que dans les archives locales actuellement conservées au siège de Forlì.

Ce type d'activités attire un public très varié et peut facilement devenir une attraction pour les touristes. Parmi celles-ci, l'on peut mentionner : L'exposition RetroPOPart à Dimitrovgrad ; une exposition photographique "Fotografie di armonie" à Tresigallo ; le festival international du film "Sediciorto" à Forlì, et la biennale UTOPIA=REALITY de l'art industriel à Labin.

Différents événements ont bénéficié de programmes de financement supplémentaires, démontrant la capacité des partenaires du réseau à présenter les thèmes de l'itinéraire de manière cohérente, et les futures possibilités d'évolution dans ce sens. Par ailleurs, ce type

d'activités s'adresse non seulement au public local, mais s'ouvre également à un public international, bénéficiant de la collaboration internationale.

### 3.3.5. Tourisme culturel et développement culturel durable

L'itinéraire ATRIUM inclut les lieux d'intérêt situés aussi bien dans les capitales et dans les grandes villes telles que Sofia, Tirana et Iasi, que dans des localités moins connues du grand public, comme Labin et Rasa. Cette grande variété de sites compris dans l'itinéraire, qui ne sont pas nécessairement ciblés comme destinations touristiques, permettent donc à ces lieux de gagner en visibilité.

Les partenaires du réseau ont participé activement au développement de stratégies touristiques afin d'accroître la visibilité de l'itinéraire et de ses activités. Celles-ci ont été menées aussi bien localement que par le biais de partenariats renforçant la collaboration transnationale. Le développement de stratégies de communication et d'interprétation d'un patrimoine conflictuel est une question particulièrement intéressante. Les membres du réseau considèrent qu'il est essentiel d'adopter une position critique face au passé récent lorsque l'on envisage de développer des stratégies touristiques. Leur objectif est de faire connaître les héritages des régimes totalitaires et d'accroître la sensibilisation à cet égard.

Ces stratégies touristiques sont personnalisées dans le but d'attirer un public plus large, et ciblent aussi bien les partenaires locaux que les collaborateurs internationaux. Ainsi, différentes collaborations ont été prises en compte, s'ajoutant à celles avec les opérateurs de tourisme tels que l'agence française Ekitour, ciblant des experts tels que les architectes. De même, des échanges avec les écoles et les universités ont été mis en place afin d'impliquer la jeunesse et les étudiants.

Parmi ces stratégies qui seront ensuite détaillées, l'on trouve le projet actuel de mise en place d'un laboratoire urbain à Forlì, qui contribuera notamment à développer et à promouvoir les formules touristiques et jouera le rôle de centre d'information pour l'itinéraire. Une série de promenades et de visites guidées a été organisée avec succès.

Le développement d'indicateurs mesurant l'impact du tourisme est actuellement en cours, tandis que la mise en place d'un "passport électronique" cherche à optimiser l'expérience du touriste. Les offices de tourisme sont chargés de rassembler et de superviser les données concernant les visiteurs. Les membres du réseau portent une attention particulière aux impacts sociaux et culturels de l'itinéraire : ceux-ci sont calculés en se basant sur la participation des habitants à diverses activités reliées à ATRIUM et sur une analyse qualitative menée à partir de questionnaires. Une stratégie supplémentaire qui pourrait être considérée afin d'améliorer l'expérience touristique serait la création d'applications.

Toutefois, les membres du réseau ont produit de la documentation promotionnelle imprimée, y compris des dépliants, des posters et des brochures, publiés en anglais ou dans les langues nationales. Ils sont disponibles dans les bureaux locaux d'ATRIMUM, dans les offices de tourisme et d'information des municipalités concernées, dans les musées et les institutions culturelles situés dans les villes en question. La documentation promotionnelle imprimée a été diffusée lors des activités et des événements organisés par le réseau. Une riche documentation a également été archivée au siège de l'itinéraire à Forlì.

Les activités touristiques sont également valorisées sur le site internet de l'itinéraire, avec des liens vers les offices de tourisme locaux et les offres touristiques. Cela contribue à accroître la visibilité des sites individuels dans leur langue nationale. Il existe des informations supplémentaires en anglais à propos des visites guidées le long de l'itinéraire,

facilitant l'accès à l'information pour le public international. Par ailleurs, les municipalités locales et les départements valorisent l'itinéraire culturel par le biais de leur site internet et des réseaux sociaux ; cependant, cela se fait principalement dans leurs langues nationales.

#### 3.4. Réseau de l'itinéraire culturel

Le réseau ATRIUM s'est développé à partir du projet ATRIUM financé par la SEE de l'UE, entre 2011 et 2013. L'itinéraire culturel ATRIUM s'est vu attribuer une reconnaissance officielle en 2014. L'association ATRIUM, fondée en juin 2013, est chargée de promouvoir et de diriger l'itinéraire culturel.

Celui-ci présente un caractère multidisciplinaire et implique un ensemble de membres du Conseil de l'Europe. Le réseau actuel comprend 16 membres de cinq différents pays européens. Les partenaires viennent d'Albanie, de Bulgarie, de Croatie, d'Italie et de Roumanie. Le partenariat est dynamique, mais il convient de noter l'absence de partenaires tels que la Grèce. Toutefois, l'extension du partenariat à l'Albanie, qui n'est pas membre de l'Accord Partiel Élargi, est la bienvenue.

L'itinéraire a été créé par une Association transnationale à Forlì (Italie), officiellement enregistrée. Le dossier de ré-évaluation met l'accent sur le Statut légal de l'Association (amendé en avril 2014), qui définit clairement ses principes, ses structures administratives et ses objectifs.

Sa structure administrative et son comité de direction comprennent :

- L'assemblée générale des membres,
- Le conseil d'administration,
- Le président.

D'autres organes y participent également :

- Le Comité scientifique,
- Le réseau d'universités et de centres de recherche,
- Le Commissaire aux comptes,
- L'organe de direction et de gestion opérationnelle.

L'Association définit un ensemble de conditions et met en place un processus de candidature permettant à d'autres membres de joindre l'association et d'être intégré dans l'itinéraire, ou bien de quitter l'association. Les candidats potentiels doivent soumettre un dossier montrant qu'ils s'engagent à satisfaire les exigences et à adhérer aux principes et obligations du réseau. Il convient de remarquer les efforts fournis afin d'étendre les partenariats et d'inclure davantage de membres dans le réseau et dans l'itinéraire. De tels exemples de collaboration sont actuellement mis en place en Italie (en établissant des contacts avec les municipalités locales de Palerme et de Bolzano), mais également au Portugal, en Hongrie, en Pologne et en Allemagne.

Le réseau de l'itinéraire culturel bénéficie de l'échange et de la collaboration avec le comité scientifique (qui comprend actuellement sept experts internationaux de différentes disciplines) et avec 11 universités internationales et centres de recherche en Europe. La participation d'experts de différents domaines garantit le caractère multidisciplinaire du réseau.

Plusieurs demandes de subvention, couronnées de succès, ont été soumises individuellement ou en partenariat, au niveau régional ainsi qu'europpéen. Celles-ci montrent l'importance et la pertinence du sujet traité par l'itinéraire culturel, ainsi que la capacité des

membres du réseau à attirer des financements et à garantir la durabilité et la viabilité du réseau. Les demandes de subvention principales, au niveau européen, ont été soumises aux programmes : Horizon 2020 Réseaux de Formations Innovantes (Doctorats Européens Conjointes), et ERASMUS + Action clé n°2: Coopération pour l'innovation et l'échange des bonnes pratiques. Des financements régionaux, mis à disposition par la Région Emilie Romagne en Italie, ont également été mobilisés pour la municipalité de Forlì et l'itinéraire ATRIUM. Le rapport financier provisoire triennal (2018-2020) et les rapports sur les financements extrabudgétaires pour la période 2014-2017 ont été consultés pour le rapport de réévaluation. Ceux-ci favorisent la viabilité du réseau et de ses activités prévues à l'avenir.

### 3.5. Outils de communication (utilisation des logos, etc. ou partie "certification" de la check-list)

La visibilité de l'itinéraire culturel est assurée par divers médias, qui varient des supports imprimés à l'utilisation de techniques modernes de communication (site internet de l'itinéraire et des municipalités locales, réseaux sociaux), en passant par les événements et les articles publicitaires. Ces supports sont en accord avec les règles générales concernant l'utilisation du logo des "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe" (Directives Logo CR CoE).

Une consultation approfondie des supports imprimés (brochures, dépliants, programmes, catalogues, rapports et communiqués de presse), ainsi que de la documentation en ligne et archivée au siège de l'association ATRIUM, a permis d'affirmer un usage du logo de l'itinéraire et du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" conforme à la règle.

Les membres du réseau ont contribué, individuellement ou en partenariat, à développer la signalisation afin d'accroître la visibilité de l'itinéraire. Dans ce sens, les activités menées à Labin ainsi que l'initiative actuelle pour installer des pancartes de signalisation à Forlì méritent d'être soulignées. Des financements européens supplémentaires serviront au design et à la conceptualisation de la signalisation ATRIUM pour l'itinéraire. Le développement de modèles similaires à celui qui a été réalisé à Labin pour l'itinéraire ATRIUM fait actuellement l'objet de discussions. Des QR codes sont utilisés afin de guider le visiteur le long de l'itinéraire, démontrant ainsi une utilisation fructueuse des nouvelles technologies pour améliorer l'accessibilité aux informations et diversifier l'expérience touristique.

Le catalogue numérique fait actuellement l'objet de débats : une mise à jour est envisagée.

#### 4. Conclusions et Recommandations

- Critères d'évaluation des thèmes

Le thème de l'itinéraire ATRIUM est représentatif des valeurs européennes. L'itinéraire inclut des membres de cinq pays européens différents, dont l'objectif principal est de contribuer à une sensibilisation à propos de l'héritage des régimes totalitaires. Pour ce faire, l'itinéraire adopte une approche pluridisciplinaire en impliquant de nombreux experts internationaux, qui apportent leur contribution aux activités réalisées par l'itinéraire.

Les thèmes concernés par l'itinéraire contribuent à encourager la diversité culturelle de l'Europe d'aujourd'hui : ils illustrent l'histoire, la mémoire et le patrimoine européens, et constituent une base solide pour le développement d'activités et de projets dans le domaine de l'éducation et du tourisme culturel.

Le champ thématique présente un grand intérêt et s'adapte à un public très diversifié, favorisant ainsi le développement touristique. Le développement de stratégies pour la réhabilitation, les nouveaux usages du patrimoine et les industries de la création contribuent à la durabilité de l'itinéraire à long terme et au soutien du développement économique local.

Afin d'accroître sa visibilité et de garantir sa viabilité et sa durabilité, une réorganisation des thèmes centraux de l'itinéraire pourrait être envisagée. Il pourrait par exemple s'avérer utile de mettre en place des critères selon lesquels une sélection de lieux spécifiques serait proposée. Un classement géographique et thématique des lieux pourrait encourager une sélection plus équilibrée et plus représentative de ces lieux et, par conséquent, des différents thèmes. Pour ce faire, un échange actif avec le comité scientifique est vivement conseillé.

- Liste des priorités d'action

La réévaluation de l'itinéraire culturel démontre que les membres du réseau participent activement à la mise en œuvre des champs d'action définis par la Résolution CMRes (2013)67E, au niveau local aussi bien que transnational.

Les membres de l'itinéraire culturel travaillent activement à la réalisation d'activités de coopération qui :

- concernent la recherche et le développement ;
- valorisent la mémoire, l'histoire et le patrimoine européens ;
- contribuent à développer et à promouvoir les échanges culturels et éducatifs pour les jeunes européens ;
- encouragent la pratique contemporaine de la culture et des arts ;
- contribuent à promouvoir et à favoriser le tourisme culturel et le développement culturel durable.

Les stratégies et les efforts destinés à impliquer la jeunesse et les minorités sont les bienvenus. Ils contribuent à attirer un public plus vaste et soulignent la complexité des thèmes de l'itinéraire. Le fait d'adapter et de mettre à jour le catalogue numérique de façon régulière contribue à améliorer la visibilité de l'itinéraire et à cibler un public plus large et plus varié. Il est recommandé d'accroître également la visibilité de l'itinéraire et de ses activités sur les sites internet au niveau local, dans les langues nationales respectives. Il est donc recommandé d'inclure une brève description de l'itinéraire sur les sites des municipalités locales, dans les langues nationales respectives des pays, plutôt que de renvoyer seulement au site officiel de l'itinéraire, qui est actuellement en anglais.

- Réseau

Le réseau de l'itinéraire comprend des partenaires issus de cinq pays européens. Cependant, l'on peut remarquer une prédominance de partenaires italiens. Afin de garantir la durabilité de l'itinéraire, il pourrait être envisagé de développer une stratégie à long et court terme permettant d'inclure et de consolider les partenariats du réseau. En raison du contexte politique fragile auquel certains partenaires sont actuellement confrontés lors de la mise en place de leurs activités, il est recommandé de consolider les partenariats actuels en répartissant une série de missions et de responsabilités aux différents partenaires. Le fait d'assumer des responsabilités relatives à une bonne gestion de l'itinéraire encouragera une participation plus active et démocratique de la part des membres du réseau.

Les demandes de subvention à l'échelle locale et européenne, couronnées de succès, démontrent l'importance du thème de l'itinéraire culturel et la capacité des membres du réseau à obtenir des financements extérieurs, constituant une base solide pour assurer la durabilité de l'itinéraire à long terme.

De nombreuses activités et initiatives le long de l'itinéraire attirent un public de plus en plus large et varié. Elles contribuent à augmenter la visibilité non seulement d'un patrimoine important au niveau local, mais soulignent également l'existence d'un patrimoine européen commun.

- Certification

Les membres de l'itinéraire ont contribué positivement à accroître la visibilité d'ATRIUM et de leurs activités. La présence du titre et du logo des "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe" a été adoptée par les membres du réseau.

Les stratégies pour développer une signalisation commune de l'itinéraire sont les bienvenues, ainsi que la mise à jour des catalogues numériques actuels de l'itinéraire.

## **5. Liste des Références**

Les documents suivants ont été soumis par l'itinéraire culturel ATRIUM et analysés par l'expert.

- Lettre de candidature adressée à l'Institut Européen des Itinéraires Culturels
- Dossier du formulaire d'évaluation
- Déclaration sur l'honneur
- Statut légal de l'Association
- Compte-rendus des Assemblées générales (2014-2017)
- Assemblée Générale Extraordinaire sur Skype (2015 ; 2017)
- Budget opérationnel actuel 2017
- Budget prévisionnel triennal
- Accord de financement extrabudgétaire avec Forlì (2014-2017)
- Liste des documents joints
- Liste actualisée des membres

## **6. Visite de terrain de l'expert**

Dates du voyage à Forlì : 15/01-17/01/2018

Date de la rencontre à Forlì : 16/01/2018

Programme :

10:30-11:00 Visite des lieux de l'itinéraire

11:00-13:00 Réunion au siège de l'Association ATRIUM

13:00-14:00 Pause déjeuner

14:00-18:00 Réunion au siège de l'Association ATRIUM

Personnes rencontrées / interviewées :

Elisa Giovannetti, Présidente de l'Association ATRIUM

Claudia Castellucci, Secrétariat

Cristina Vallicelli, Secrétariat